

HORAIRES VACANCES DE PÂQUES



Ouvertures de l'église

Lundi, 14h30 - 19h30.

Mardi au dimanche, 8h30-19h30

Accueil

Mardi, jeudi, samedi:
17h - 18h.

Messes

Samedi, 10h30.

Lundi au vendredi, 18h45

Dimanche: messe anticipée 18h45

11h et 18h45

PAS DE MESSE DE 9H00



SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT

30 RUE DESCARTES 75005 PARIS / paroisse@saintetiennedumont.fr

19 avril 2026 - 3^e Dimanche de Pâques

La plume des nouvelles pousses

(Ou, les éditos des néophytes)

Témoignage d'une renaissance en Christ

Cher frères, chère sœurs,

Par la grâce de Dieu, j'ai pu recevoir trois sacrements lors de la Vigile pascale : le baptême, la confirmation et la communion. Par ces sacrements, le Christ m'a donné tout son amour. Je me suis sentie à la fois libérée et profondément bouleversée. C'était l'accomplissement, le « oui » final de ce cheminement et ma réponse à cet appel du cœur.

En recevant autant, je ne savais plus quoi dire, aucun mot n'était assez fort pour exprimer la paix qui habitait mon cœur. J'ai une immense reconnaissance d'avoir pu vivre cette conversion et mon catéchuménat à Saint-Étienne-du-Mont, d'avoir été accompagnée par le père Stéphane Palaz, mon parrain, ma marraine et mon accompagnatrice. Avant de rencontrer le Christ, ma vie me semblait terne, et je me sentais perdue au plus profond de moi-même. Je cherchais désespérément la paix et l'amour. Lorsque j'ai commencé à m'intéresser à Dieu, j'ai vécu une véritable révélation. Son amour et sa paix m'ont remplie d'une joie telle que je ne pouvais plus douter je ne pouvais que croire. Je me suis vraiment sentie appelée à le suivre, à devenir son enfant, sa brebis. C'est pourquoi j'ai décidé de le suivre malgré les oppositions que j'ai pu rencontrer. À travers l'épreuve, j'ai compris que cet amour avait un poids et qu'il fallait le porter. Dans l'évangile, Jésus dit : « Prends ta croix et suis-moi. », j'ai compris le sens de ces mots. Durant ce catéchuménat, j'ai ressenti le poids de la croix, le poids de cet amour immense et inquantifiable. J'ai été confrontée à deux choix, celui de suivre le Christ et vivre selon Lui, quoi qu'il arrive, ou de fuir, rester dans les ténèbres et vivre dans la facilité. En vérité, le choix a été rapide. Lorsqu'on a goûté à la paix et à l'amour de la Vérité, on ne peut plus vivre caché ni demeurer dans ce qui déplaît à Dieu.

Mes amis, je vous remercie. Je suis remplie de joie de savoir que nous avons été 21 000 catéchumènes à choisir de revêtir l'amour du Christ.

Que le Seigneur soit toujours avec nous et en nous. Soyons tous et toutes les saints et les saintes de Dieu.

Edwina Perpétue

DU 19 AU 26 AVRIL 2026

Horaires modifiés du 18/04 au 03/05 inclus

Messes de semaine :

du lundi au vendredi 18h45 - samedi 10h30

Accueil par un prêtre et confessions :

mardi, jeudi, samedi de 17h00 à 18h00

Dimanche : messe anticipée samedi à 18h45,

11h00 et 18h45 (pas de messe à 09h00)

Samedi 18 18h45 Messe anticipée du Dimanche

Dimanche 19 **3^e Dimanche de Pâques**

Messe à 11h00 et 18h45 **PAS DE MESSE À 09h00**

Samedi 25 **Fête de Saint-Marc**

Dimanche 26 **4^e Dimanche de Pâques**

Messe à 11h00 et 18h45, **PAS DE MESSE À 09H00**

15h00 Visite guidée de l'église et des vitraux par l'Association Art, Culture et Foi

M. l'abbé Côme de BELLABRE, prêtre du diocèse de Paris, en licence de théologie dogmatique à l'Université grégorienne (Rome), est nommé vicaire à la paroisse St-Étienne-du-Mont, aumônier de Saint-Louis, Louis le Grand et Henri IV ainsi qu'enseignant à l'École Cathédrale.

Dimanche 14 juin à 18h45

Messe d'action de grâce pour les sept années passées à Saint-Étienne-du-Mont du Père Cédric ANASTASE. Il est nommé Aumônier Général au Collège Stanislas (Paris VIe) et enseignant à l'École Cathédrale à partir de septembre 2026.

Dimanche 21 juin à 11h00

Messe d'action de grâce pour les 10 ans de sacerdoce du père Philippe CLOAREC, les 10 ans d'ordination diaconale de Philippe JANNETEAU, diacre permanent et les 25 ans de sacerdoce du père Stéphane Palaz.



INDULGENCE PLÉNIÈRE

A l'occasion des 400 ans de la dédicace de la paroisse, le Saint-Père accorde aux fidèles et aux pèlerins la grâce de l'indulgence plénière pour eux-mêmes ou leurs défunts. Elle est la remise des peines temporelles dues aux péchés. Tout le monde comprend que si nos péchés sont pardonnés dans le sacrement de confession, les conséquences et désordres provoqués par ceux-ci demeurent : c'est ce qu'on appelle les peines temporelles.

Puisant dans les trésors de la miséricorde divine que constituent le salut du Seigneur Jésus, la vie et l'intercession de la Vierge Marie et des Saints, l'Église reçoit par le pouvoir des clés remis à Pierre, aux Apôtres et à leurs successeurs, la possibilité de délier les fidèles qui se repentent sincèrement de leurs péchés des conséquences que ceux-ci ont entraînés dans leur vie et autour d'eux.

C'est la grâce de l'indulgence plénière.

Pour l'obtenir à Saint-Étienne-du-Mont pour soi ou pour un défunt, jusqu'à la fin de l'année liturgique, voici ce qu'il convient d'accomplir :

Se confesser

Recevoir la Communion eucharistique

Prier aux intentions du Pape

Réciter la prière à Saint-Étienne (texte dans l'église)